



Concevoir un projet de médiation culturelle ThéâtrePro

Un guide pour les compagnies et théâtres partenaires

Table des matières

1. Pourquoi ce guide ?	2
Objectif et destinataires	2
Structure et utilisation	2
Orientation	2
2. Les fondamentaux de la médiation culturelle	2
Une publication de référence	2
La médiation culturelle et ses principes d'action	2
Les publics.....	3
Formats d'action, degré de participation du public, effets escomptés.....	4
« Ceci est-il un projet de médiation ? » - identifier l'objectif du projet	4
Le travail en réseau	5
Les types de médiateurs.....	5
Les points de contact avec d'autres métiers	6
3. Fil d'Ariane pour concevoir un projet de médiation culturelle	6
Se concerter entre théâtre et compagnie	6
Un médiateur culturel professionnel.....	6
Le financement du projet de médiation ThéâtrePro.....	7
Le financement d'ateliers pour les écoles par Etincelles de culture.....	7
4. Ressources et contacts	8
Médiation générale et médiation des arts vivants.....	8
Médiateurs culturels actifs en Valais	8
Médiation culturelle scolaire.....	9
5. Lexique.....	9

1. Pourquoi ce guide ?

Objectif et destinataires

Le guide offre un cadre de référence, un fil d'Ariane, ainsi que des ressources et contacts pour réaliser un projet de médiation culturelle professionnelle dans le cadre d'une démarche ThéâtrePro.

Structure et utilisation

Le guide est accompagné d'un document proposant une fiche-projet et un calendrier de coordination entre partenaires, téléchargeable à la même adresse web que lui.

Etapes d'élaboration d'un projet

Un projet de médiation ThéâtrePro est élaboré en deux étapes :

- a) sous la forme d'objectifs et d'une description générale accompagnés d'un budget dans le cadre du dossier de candidature
- b) sous la forme d'un projet finalisé et détaillé qui doit être accepté par le groupe de suivi désigné par la commission avant le début des répétitions. Son acceptation est une condition de déclenchement du versement de la première tranche de soutien à la création.

Orientation

Il est attendu une coordination structurée entre compagnie et théâtre partenaires pour réaliser le projet. Les partenaires déterminent ensemble les modalités de cette collaboration. Il est par ailleurs recommandé de recourir à des personnes ayant une formation et/ou une expérience spécifique en matière de médiation culturelle pour concevoir et réaliser le projet (médiateur professionnel, artistes ayant suivi une formation en la matière). Cet apport peut se traduire par un conseil ponctuel rémunéré ou par un mandat.

2. Les fondamentaux de la médiation culturelle

Une publication de référence

Les requérants et les partenaires soutenus sont invités à parcourir la publication nationale en ligne « Le temps de la médiation ». Les chapitres « Pour les gens pressés » présentent le domaine et ses enjeux: <http://www.kultur-vermittlung.ch/zeit-fuer-vermittlung/v1/?m=0&m2=1&lang=f>.

La médiation culturelle et ses principes d'action

La médiation développe des actions qui établissent des ponts entre la culture et différents publics. L'action de médiation prend appui sur les besoins et les représentations de la culture propres au public ciblé. Celui-ci ne maîtrise pas forcément les codes de perception de la culture. Le pont qu'établit l'action de médiation entre l'univers d'un groupe et une production a donc pour objectif de faciliter une appropriation culturelle personnalisée, indépendamment du niveau d'expertise du public.

Le médiateur culturel part du principe que chacun a des compétences culturelles. Il travaille dans le respect et verbalise les rapports de pouvoir liés à l'appréciation de la culture. Son action ouvre à la complexité de la culture et à la pluralité de ses modes d'interprétation. Il

développe des actions qui réduisent les freins physiques et cognitifs face à la culture ainsi que des interactions et des supports qui aident à interpréter les créations et les démarches artistiques.

5 principes orientent le travail de médiation :

1. Faciliter un accès à la culture adapté aux besoins de chaque public. Pour une personne en situation de handicap visuel p. ex., cela signifiera une aide audio-descriptive pour assister à une représentation, élaborée avec des spécialistes de ce public.
2. Travailler avec les « entrées multiples ». Nous percevons différemment un objet, une personne ou un concept du fait de notre vécu personnel, familial et socio-culturel. Une *plume* évoquera ainsi un oiseau pour les uns, un symbole de légèreté pour les autres, ou encore un outil d'écriture. La médiation part des représentations liées à la culture pour les verbaliser, les nuancer ou les déconstruire, encourageant ainsi une rencontre culturelle personnalisée.
3. Trouver des points de contact entre une production culturelle et un public. Comme avec les entrées multiples, la recherche des points de contact permet d'établir un lien entre le quotidien d'un groupe et un objet culturel à mettre en partage. Un *calice médiéval* pourra ainsi être mis en lien avec le graal pour les fans de Moyen-Age, et avec l'univers magique de Harry Potter pour la génération qui a lu les ouvrages et vu les films de fiction liés à ce personnage.
4. Accompagner plutôt qu'imposer. La médiation accompagne finement les publics dans leur rencontre avec la culture. Ses actions stimulent la curiosité, la créativité et l'esprit critique, sans imposer de discours unique.
5. Rendre autonome. La médiation développe des interactions et des supports physiques et numériques qui invitent les publics à explorer la culture à leur rythme. Cette démarche passe souvent par l'expérimentation. Un atelier sensibilise p. ex. de manière interactive à une création, à une démarche, à un courant ainsi qu'aux métiers des arts vivants. L'expérimentation n'est pas un but, mais un outil pour faciliter une rencontre culturelle.

Les publics

Identifier scientifiquement les publics d'un territoire ou d'une institution est encore peu pratiqué en Suisse. Il existe cependant des enquêtes fédérales sur les pratiques culturelles: <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/16/02/03.htm>.

Les catégorisations suivantes sont fréquemment utilisées¹:

<u>Degré d'indépendance :</u>	public captif (élèves, enfants avec leurs parents) ou libre
<u>Âges :</u>	enfants, adolescents, jeunes, familles, seniors, groupes intergénérationnels
<u>Besoins spécifiques :</u>	élèves, publics en situation de handicap, publics avec un contexte de migration, petite enfance, seniors
<u>Publics pertinents pour un projet :</u>	boulangers, singles, acupuncteurs, etc.

¹ Même elles sont réductrices, comme le montre le chapitre 2 du « Temps de la médiation ».

Formats d'action, degré de participation du public, effets escomptés

Formuler le format, le degré de participation visé et l'effet escompté aide à définir son projet.

Formats d'action

L'on peut identifier trois formats, qui se combinent en fonction des projets.

- Formats transmissifs : conférence de spécialiste du domaine ou d'une autre discipline, rencontre avec l'équipe artistique, suivi de répétition avec ou sans mise en contexte par un discours, visite des coulisses de l'institution.
- Formats interactifs : atelier de pratique en lien avec une création, atelier ou projet créatif qui sensibilise à la production que le public va découvrir par le biais d'une autre forme d'art plus familière (p. ex. atelier photographique ou d'écriture), supports numériques interactifs.
- Formats mobilisateurs : créations qui impliquent le public, agissent sur ses habitudes de spectateur pour mettre en jeu de nouveaux rapports aux arts vivants (p. ex. actions participatives des festivals FAR et Hik et Nunk, conférences dansées de Foofwa d'immobilité).

Degrés de participation du public

Une action de médiation peut impliquer son public à différents degrés, de la réception d'un discours transmis par un orateur à la co-construction d'un projet de création. Le chapitre 4 du « Temps de la médiation » définit cinq degrés de participation et leurs enjeux <http://www.kultur-vermittlung.ch/zeit-fuer-vermittlung/v1/?m=0&m2=1&lang=f>.

Effets escomptés

Le degré de participation est lié aux effets escomptés de l'action de médiation, qui sont présentés au chapitre 5 du « Temps de la médiation ». Une action peut p. ex. être affirmative, visant alors à transmettre une image positive de l'institution qui programme une création, ou au contraire déconstruire un discours dominant.

« Ceci est-il un projet de médiation ? » - identifier l'objectif du projet

Le projet de médiation a un objectif culturel. Des objectifs d'apprentissage, de renforcement du lien social, de prévention, d'épanouissement peuvent faire partie intégrante d'un projet, mais n'en constituent pas la visée prioritaire.

Les créations professionnelles avec des amateurs ou des publics empêchés (p. ex. en situation de handicap) peuvent avoir un volet médiation si elles sont accompagnées d'actions qui sensibilisent les publics à la spécificité de la démarche.

Des supports d'aide à l'interprétation tels qu'un film, une exposition, une borne multimédia ou une application sont considérés comme des supports de médiation s'ils sont interactifs ou accompagnés d'actions qui invitent les publics à les découvrir. Le support doit aussi être réalisé par un professionnel.

Les cursus de formation artistique ainsi que les pratiques culturelles de groupes amateurs ne sont pas considérées comme des actions de médiation.

Le travail en réseau

Le travail en réseau à l'interne et à l'externe est la clef de réussite d'un projet de médiation.

A l'interne, la médiation se pense dès le début du processus de création, et est conçue en parallèle, identifiant les points de contact pertinents entre une création et un public. La personne en charge de la médiation se concerta donc régulièrement avec la compagnie et le théâtre partenaire. Etre associé dès le début du projet permet de plus de démarcher tôt les réseaux liés aux publics choisis.

A l'externe, l'action de médiation se construit avec les réseaux liés aux publics. Les professionnels du monde scolaire, social, de la santé, de l'intégration, de la jeunesse, du tourisme ou des entreprises qui développent des projets culturels sont des interlocuteurs privilégiés. La coordination prend du temps et demande de l'anticipation, car les objectifs, les rythmes et les modes de fonctionnement ne sont pas identiques. Cette coordination est garante d'un projet qui fasse sens pour tous.

Les types de médiateurs

L'orientation des projets de médiation varient selon les lieux (institutions publiques, associations, etc.) les disciplines et domaines culturels Au sein de ce vaste champ, l'identité des médiateurs est plurielle. A l'heure actuelle, les spécialisations suivantes se dessinent :

Médiateurs-programmateurs

- Spécialistes des publics de la culture
- Travaillent généralement en emploi fixe pour une institution culturelle de rayonnement régional
- En lien avec la programmation, créent des actions pour différents publics. Ils travaillent en réseau avec les partenaires liés aux publics et mandatent des spécialistes pour les actions de terrain (artistes, spécialistes du patrimoine, spécialistes de la médiation numérique, etc.).

Médiateurs-concepteurs de projet

- Travaillent généralement sur mandat pour des institutions
- Développent et conduisent des actions de médiation pour un public donné, souvent les écoles.

Artistes-médiateurs

- Artistes professionnels qui ont l'envie du « partage culturel »
- Développent des actions pour leur compagnie ou une institution (souvent des ateliers de pratique)
- Elaborent des créations artistiques qui mobilisent le public.

Spécialistes de la médiation numérique

- Entreprises qui se spécialisent dans la production de supports numériques (audio et vidéo-guides, apps, etc.) pour différents publics.

Les points de contact avec d'autres métiers

La médiation a des points de contacts avec d'autres métiers :

- avec la communication, car elle transmet des messages et crée le dialogue, mais en offrant un surplus d'interprétation et de participation.
- avec la pédagogie, car elle vise un apprentissage, mais au sens large (intellectuel, cognitif, avec les 5 sens, émotionnel, tout au long de la vie) et qui ne fait pas l'objet d'une évaluation.
- avec l'animation socioculturelle, car elle travaille aussi sur le lien social, mais avec un focus qui vise à sensibiliser à des productions culturelles et à des démarches artistiques.
- avec le marketing, car elle vise à attirer et à fidéliser les publics, mais dans une démarche qualitative plutôt que quantitative.

Si la médiation s'inscrit dans un continuum de métiers avec qui elle collabore ou dont elle utilise les outils, elle est le seul métier à avoir une vision globale des publics, dans une optique d'accès.

3. Fil d'Ariane pour concevoir un projet de médiation culturelle

Se concerter entre théâtre et compagnie

Un projet de médiation est porté à deux niveaux. D'une part au niveau de l'institution culturelle, le théâtre, qui développe des partenariats avec les réseaux liés aux publics et au territoire (écoles, partenaires sociaux, etc.). D'autre part au niveau de la compagnie, qui porte le processus de création et compte des membres qui ont l'envie et l'expérience du partage avec les publics. La conception, la promotion et la réalisation d'un projet de médiation sera donc portée par les partenaires.

Etapas de coordination indispensables

1. En vue du dépôt d'une demande ThéâtrePro :
 - Rédaction de la fiche-projet (cf. modèle complémentaire à ce guide)
 - Consultation d'un médiateur et détermination du degré de collaboration
 - Concept et budget.
2. Pour les projets soutenus :
 - Séance de lancement
 - 3 séances de suivi annuelles entre partenaires: objectifs, point intermédiaire, bilan du projet de médiation (cf. canevas complémentaire à ce guide).

Un médiateur culturel professionnel

Consulter ou mandater un médiateur professionnel favorise l'élaboration et la réalisation d'un projet qui fait sens pour les partenaires et le public ciblé. Les partenaires déterminent le degré de collaboration pour leur projet. Sur la base de cette consultation, les partenaires élaborent un projet et un budget afin d'identifier les ressources nécessaires à la conception, la promotion et la réalisation d'un projet professionnel.

Le financement du projet de médiation ThéâtrePro

Projet de création

Jusqu'à concurrence du budget admis par la Commission, ThéâtrePro finance totalement le projet de médiation. L'élaboration et la réalisation des actions de médiation en lien avec le processus de création et/ou les représentations prévues dans le budget accepté par ThéâtrePro peuvent être prises en compte dans le budget du projet de médiation.

Les représentations scolaires pour les écoles publiques valaisannes sont soutenues dans le cadre du soutien octroyé par ThéâtrePro pour la création. Les rencontres et ateliers de médiation scolaires dans le théâtre partenaire et/ou en classe, dans la mesure où elles concernent les écoles publiques valaisannes, peuvent être soutenus de manière distincte dans le cadre du dispositif Etincelles de culture décrit plus bas.

Projet de résidence

ThéâtrePro ne prévoit pas de soutien supplémentaire pour les projets de médiation réalisés dans le cadre des résidences. Si un projet de médiation constitue un axe majeur de la résidence, il devra être intégré à la demande. Pour des projets de médiation complémentaires, les partenaires peuvent demander un soutien au Conseil de la culture pour la conception et la réalisation du projet, et à Etincelles de culture pour les rencontres et ateliers proposés aux écoles.

Le financement d'ateliers pour les écoles par Etincelles de culture

Etincelles de culture est le programme du Service de la culture qui soutient les projets culturels en lien avec l'école. Ses prestations sont présentées sur www.etincellesdeculture.ch.

Si les partenaires ThéâtrePro en font la demande, le programme peut financer les rencontres avec l'équipe artistique et les ateliers donnés par des médiateurs ou des artistes, dans l'institution et/ou en classe. Ces actions s'expriment en périodes scolaires de 45 minutes. Un atelier pourra ainsi porter sur 1, 2, 3 ou plus de périodes. Dans leur demande, les partenaires indiquent le prix de l'atelier et le nombre de prestations qu'ils comptent vendre aux écoles.

Les demandes doivent être déposées en ligne pour l'un des 4 délais annuels. Elles doivent être accompagnées du dossier pédagogique élaboré pour les représentations, dont la rédaction pourra être financée par le biais du budget « médiation » de la demande faite à ThéâtrePro. Les requérants sont priés de suivre le guide pour rédiger un dossier pédagogique : <http://www.etincellesdeculture.ch/valais/outils-etincelles-culture-185.html>

4. Ressources et contacts

Médiation générale et médiation des arts vivants

Le portail de l'association interdisciplinaire Médiation Culturelle Suisse
www.mediation-culturelle.ch

Le portail de RESO pour la médiation culturelle en danse contemporaine
<http://mediation-danse.ch/>

La plateforme de médiation danse de l'AVDC
http://www.avdc.ch/wq_pages/fr/mediation/plateforme.php

La nouvelle faïtière ACT, Association des créateurs de théâtre indépendants, qui a intégré l'association d'animation théâtrale TPS Theaterpädagogik Schweiz
<http://a-c-t.ch/>

Le CAS de médiateur culturel, médiatrice culturelle de la Haute école de travail social et de la santé - EESP - Lausanne
<http://www.hes-so.ch/fr/cas-mediateur-culturel-mediatrice-culturelle-672.html>

La formation en animation et médiation théâtrale de La Manufacture
http://www.hetsr.ch/index.php?option=com_content&task=view&id=868&Itemid=133

Les voies théâtrales, un parcours dans la fabrique du Théâtre romand, de la Cour des miracles
<http://www.voiestheatrales.ch/#!accueil/c1ppq>

La liste des formations suisses en médiation culturelle générale et par domaine (y compris théâtre et danse)
<http://www.kultur-vermittlung.ch/fr/informations/formations/>

Des liens pour le financement de projets de médiation
<http://mediamus.ch/web/fr/rubriken/projektfinanzierung>.

Un guide de référence pour l'évaluation dans la culture
<http://www.pour-cent-culturel-migros.ch/Publications/2048/Default.aspx>

Médiateurs culturels actifs en Valais

Le répertoire de médiateurs de la Plateforme Culture Valais
<http://www.culturevalais.ch/fr/se-documenter/acteurs-culturels/professionnels>

Les médiateurs culturels et animateurs de théâtre de la liste « Etincelles de culture » qui collaborent régulièrement avec les écoles du Valais
<http://www.etincellesdeculture.ch/valais/liste-pros-culture-2.html>

Les certifiés en animation théâtrale de La Manufacture, dont certains sont actifs en Valais
http://www.hetsr.ch/index.php?option=com_content&task=view&id=990&Itemid=181

Médiation culturelle scolaire

Des outils et des ressources pour les projets Ecole-Culture sur le site d'Étincelles de culture
<http://www.etincellesdeculture.ch/valais/monter-projet-261.html>

La documentation de la consultation nationale « Ecole, Culture, Ecole » menée en 2013 par Médiation Culturelle Suisse (publication de synthèse)
<http://www.kultur-vermittlung.ch/fr/projets-mcs/course-de-relais-ecole-et-culture-et-ecole/>

5. Lexique

Accès à la culture

Ce terme désigne d'abord l'accès physique aux lieux culturels, qui, en Suisse, pose problème pour les personnes en situation de handicap. La plupart du temps, c'est la médiation qui incite l'institution à développer un accès sans discrimination. Le terme d'accès recouvre également l'accès cognitif, sensoriel et émotionnel à la culture pour des publics qui en sont exclus (handicapés, migrants, enfants en bas âge, mais aussi tous les publics qui ne maîtrisent pas les codes de la culture dominante). Développer ce type d'accès est du ressort de la médiation culturelle.

Démocratisation culturelle et démocratie culturelle, médiation et animation socioculturelles

L'après-guerre a vu émerger deux types de politique culturelle. Le modèle de la démocratisation culturelle facilite l'accès à la culture dite d'élite au public le plus large possible, par des mesures visant à favoriser la rencontre entre cette culture et des groupes sociaux qui n'en maîtrisent pas les codes et les contenus (politique de gratuité, par ex.). Le modèle de la démocratie culturelle facilite quant à lui la pratique culturelle de tout un chacun et encourage la diversité des expressions artistiques, sans différencier entre une culture professionnelle et la pratique culturelle en amateur. Les deux modèles ont leurs avantages et leurs limites et leur focus est différent. La médiation culturelle contemporaine se positionne dans une optique de démocratisation culturelle, en s'étant toutefois débarrassée de l'attitude paternaliste de l'après-guerre pour sensibiliser à un rapport personnalisé et critique à la culture. Les actions relevant de l'animation socioculturelle agissent quant à elles dans une optique de démocratie culturelle. Elles mettent l'accent sur l'émancipation sociale et personnelle que permet la pratique artistique.

Pratiques culturelles

Ensemble d'activités liées à l'accès à la culture (aller au théâtre, fréquenter les bibliothèques, lire un livre, etc.) dont la désignation et la mesure se sont stabilisées, notamment en France, dans la deuxième moitié des années 1960. D'abord centrée sur des domaines dits légitimes, la définition de ces pratiques s'est graduellement élargie pour inclure de fait tant certains loisirs que des pratiques médiatiques et, plus récemment, numériques.

Public(s)

Utilisé au pluriel au moins depuis le tournant du millénaire pour signaler sa diversité voire son morcellement, ce mot désigne le ou les cercle(s) de personnes qui sont concernées par une offre ou proposition - ou qui, dans le cas du 'public potentiel', pourraient ou devraient l'être. Souvent confondu avec des notions relevant du marketing (public cible, audience, clientèle, etc.), le public renvoie plus fondamentalement à l'espace et au débat publics et recèle donc une connotation sociale voire politique forte.